

Édification Préliminaire d'un Texte de Présentation
Loïc Emmanuel Jasmin Automne 2017

Interface

Pour une architecture démocratique & connectée.

Interface : Limite commune a deux systèmes, permettant des échanges entre ceux-ci. En informatique, jonction entre deux matériels ou logiciels leur permettant d'échanger des informations par l'adoption de règles communes. C'est un module, matériel ou logiciel permettant la communication d'un système avec l'extérieur. (1)

Les quartiers de Saint Henri et de Côte St Paul souffrent d'un enclavement sévère causé par divers facteurs tant socioéconomiques que physiques.

En plus des facteurs sociaux tels la pauvreté, le manque d'éducation, l'usage de drogues et la prostitution, ces quartiers souffrent de réels barrières physiques : une bande de secteurs industriels, des voies ferrées, le Canal Lachine ainsi qu'une autoroute et l'Échangeur Turcot et son chantier contribuent a fortement diviser les divers quartiers composant ce secteur.

Dans un environnement doté de tant de frontières, on retrouve pourtant très peu d'interfaces. Les espaces dédiés au partage, à la vie en société, à l'expression artistique et à la culture sont quasi-inexistants. Les divers quartiers en question regorgent pourtant d'une panoplie de cultures, de talents et d'idées qui méritent d'être partagés.

De manière générale, le cadre bâti peut causer un obstacle, mais il peut tout aussi bien servir de catalyste d'interactions et de brassages dans une communauté. L'objet de ce projet est donc de déterminer et de développer les divers moyens par lesquels l'architecture peut rassembler et d'unir. D'autre part, ce projet a pour ambition de provoquer une conversation dans les quartiers en question sur le potentiel qu'ont nos bâtiments et espaces publics de créer une imbrication plutôt qu'un obstacle, une symbiose plutôt qu'une dépendance et une liaison plutôt qu'une rupture.

L'architecte lui-même peut être un obstacle à la réalisation don projet communautaire réussi. En effet, l'Architecte de nos jours conçoit le projet dans le confort d'une dite expertise. L'architecte. tout-savant et isolé des communautés pour lesquelles il conçoit est voué a l'échec lors de la conception de bâtiments communautaires. De brèves tentatives d'engagement et de discussion sont parfois entamées, mais celles ci restent superficielles, prenant le caractère d'une confrontation plutôt que d'être une collaboration.

Dans les quartiers de Cote St Paul et St Henri, ce genre de pratique a instauré une certaine méfiance des locaux face aux intervenants. Se croyant des « experts », les équipes menant les projets dans ces quartiers sont donc vus comme des étrangers au sein de ces communautés.

Comment, alors, doit-on se servir de l'architecture pour unir une communauté ?

Le code de déontologie de la profession d'architecture met en valeur l'importance pour les architectes de créer un projet qui pousse la société où il s'insère de l'avant, se serait-ce qu'un peu.

De manière générale, chaque être humain est doté de sa vision utopique du monde. En tant qu'architectes, nous avons l'occasion et le privilège de nous servir de nos édifices publics et privés comme les vaisseaux porteurs de notre vision.

Il nous faut donc déterminer quelle approche est la plus propice à la création d'une imbrication sociale, notamment entre les quartiers de St Henri et Côte St Paul.

Une approche répandue est celle qui consiste tout simplement à créer des bâtiments communautaires et à y insérer de manière relativement arbitraire des programmes & des activités devant servir la communauté.

Bien que cette approche ne parte souvent que d'excellentes intentions, elle fait face à un défi majeur et incontournable : le temps & la distance.

Un bâtiment traditionnel au programme communautaire peut créer un brassage communautaire tant au niveau de sa conception que dans les phases initiales de son appropriation par le public, mais la tendance généralisée est qu'un groupe relativement figé s'approprie de l'espace au fil du temps. Le brassage ne faisant pas partie de l'ADN du bâtiment, celui-ci est voué à une stagnation inévitable.

Ces espaces, sensés servir de lieux de rencontres improbables deviennent lentement mais sûrement de simples bâtiments utilitaires, servant à des groupes qui s'isolent de plus en plus, cédant à l'effet de fixation inévitablement du temps. Une routine s'installe et le brassage s'arrête.

Il nous faut créer des bâtiments communautaires qui impliquent les communautés au sein desquelles ils s'insèrent sur la totalité de leur existence. Ces bâtiments doivent aussi servir à rapprocher les membres de la communauté avec les experts concepteurs ainsi qu'entre eux mêmes. Une nouvelle façon de concevoir est nécessaire pour palier à la distance actuelle entre les architectes concepteurs et les citoyens récepteurs.

Le projet Interface pour St Henri et Côte St Paul se veut une œuvre conçue par le public pour le public. Il rassemblera les habitants des quartiers environnants tant dans sa phase de conception que lors de la construction et finalement durant son usage. L'intérêt est de créer un projet qui peut impliquer de manière concrète le grand public dans la prise de décisions architecturales.

Pour ce faire, il faut utiliser un système de construction simple et aux règles claires. C'est dans ce cadre que la construction en conteneurs apparaît comme une solution viable et intéressante. Les conteneurs, en plus d'offrir un système simple à concevoir et à assembler, font allusion à la riche histoire du canal ainsi que des deux quartiers dont le développement est intimement lié à celui l'industrie et du transport naval.

En terme de construction, les conteneurs sont d'une simplicité tout à fait intéressante.

Quelques principes structuraux suffisent à la compréhension des possibilités de modification ainsi que des renforcements nécessaires.

En ce qui a trait à leur assemblage, un processus de soudures et de vissages suffit pour immobiliser les dispositifs les plus simples.

Cette simplicité dans la construction permet une implication prononcée d'individus non spécialisés dans la conception des conteneurs individuels ainsi que des espaces créés par leur agencement.

Pour démocratiser la conception architecturale, nous avons aujourd'hui accès à de nombreux outils technologiques qui nous permettent d'impliquer de manière transparente un grand nombre de personnes dans diverses prises de décisions. Dans le cadre du projet, ; les architectes chargés de sa réalisation communiquent une liste d'options réalisables pour chacun des espaces proposés sur l'écluse, où s'installe symboliquement le pavillon, à travers un site web 7 des formulaires sur papier.

De simples outils disponibles sur diverses plateformes de réseaux sociaux seraient utilisés en concordance avec une série d'outils de promotion traditionnels et permettraient d'impliquer la population environnante dans cette phase de conception. Ensemble, on décide le programme et l'aménagement du projet. Les architectes ont pour rôle de synthétiser les requêtes, d'amplifier les bonnes idées et d'offrir un cadre au sein duquel les citoyens eux-mêmes peuvent concevoir leurs espaces.

Le résultat d'un tel processus est un bâtiment littéralement conçu par la communauté qui l'environne. L'engagement nécessaire dans les prises de décisions concernant sa conception font du bâtiment un projet commun. Les réseaux sociaux utilisés comme outils de vote et de partage d'information servent d'espace où les interactions créées lors de cette activité temporaire de survivre à travers le temps. Les plateformes d'échanges mises en place pour la conception du bâtiment continuent à servir bien après la construction de celui ci pour la prise de décisions concernant le programme ainsi que toutes les activités qui y sont liées.

Ce projet, de par sa méthode de création collective, initiera des conversations importantes des deux côtés du canal. Sa forme physique est abstraite. Elle pourra comporter divers espaces aux qualités différentes : des lieux de jeu, d'activité physique, de contemplation, d'isolement et de rassemblement, ainsi que des espaces de travail.

En réalité, la totalité du programme des espaces sera déterminé par la communauté. Cela renforcera d'autant plus la qualité unificatrice du projet et permettra d'initier un réel débat au sein de la communauté locale sur l'outil qu'est l'architecture et ses capacités d'influencer la société.

Dans le cadre scolaire de l'atelier, une décision arbitraire est prise de concevoir des bureaux ouverts qui serviront à la fois aux organismes communautaires et aux groupes

de revendications comme un espace de travail visible et agréable qui magnifie de par son emplacement et sa qualité architecturale l'impact qu'ont ces associations de citoyens sur leur communauté. Posées sur l'écluse, point d'arrêt naturel des piétons et cyclistes longeant le canal, ces organismes seront dotés d'une interface idéale pour communiquer avec la ville et les deux quartiers entre lesquels ils s'insèrent.

Deux talus lient physiquement les deux extrémités de l'écluse à la terre ferme. Sur eux on retrouve de l'agriculture urbaine ; élément autour duquel de nombreuses activités communautaires peuvent se développer.

Il est important de noter que le projet présenté se déploie sur toute l'écluse, mais que sa construction est divisé en deux phases A et B, la seconde n'étant construite qu'après une constatation de la réussite de la première.

Dans les bâtiments, la séparation entre les bureaux et les espaces publics est floue et les passants sont encouragés à parcourir le projet. Les axes de circulation verticale servent de signaux urbains tant la journée avec la couleur bleue de leurs escaliers en colimaçons, que la nuit avec leur illumination artificielle.

La forme actuelle de ce bâtiment, proposée dans le cadre de l'atelier, n'a *aucune* importance. Elle est totalement arbitraire et a été conçue dans son ensemble par un seul individu. L'importance de cette proposition n'est donc pas dans sa forme, mais dans le nouveau mode de conception démocratique qu'elle propose. Cette façon de concevoir est aujourd'hui accessible et son application est nécessaire à la création de bâtiments de manière éthique.

(1) Dictionnaire Larousse en Ligne, 2017 : www.larousse.fr